

Concession d'aménagement Les Chemins Mitry/Princet



Requalification et végétalisation des espaces publics
© Séquano

La concession d'aménagement des chemins de Mitry/Princet a été clôturée en 2024. Marquant une étape clé dans la transformation du quartier, cette clôture anticipée ouvre la voie à la nouvelle opération de la Zac Savigny, qui couvre une partie du même périmètre, pour poursuivre la métamorphose du quartier pour le compte de l'EPT Paris Terres d'Envol.

Bilan 2024

- Vente des terrains de l'îlot P
- Poursuite des travaux de réaménagement des espaces publics du secteur Mitry/Ambourget
- Clôture anticipée de l'opération (vente des biens de retour et de reprise)

Perspectives 2025

- Levée des dernières réserves et remise des ouvrages restants (rue Ambourget, rue des Lilas, rue du Dauphiné, rue des Aulnes, parvis de l'école Ambourget et parking Vélodrome)



Programme

Les espaces verts

- Aménagement de la coulée verte entre la cité de la Roseraie et le parc Gainville
- Deux parcs réaménagés : l'espace vert de la cité de la Roseraie et le parc de La Morée

Les espaces publics

- Viabilisation primaire des îlots
- Requalification des espaces publics existants : place et rue du 8-mai-1945, aménagement et mise en valeur des abords de l'église Saint-Paul
- Création de la coulée verte dans le secteur Princet
- Requalification des voies de dessertes et circulations douces (quartier Mitry)
- Requalification des espaces extérieurs rétrocédés à la ville (quartier Mitry)

Les logements

- Environ 29 900 m² de surface de plancher de logements pour le site Princet
- Environ 10 500 m² de surface de plancher de logements pour le secteur Mitry-Ambourget

Les commerces

- Cession de 1 500 m² de surface de plancher pour la création d'une offre commerciale adaptée aux besoins des sites Princet et Mitry

Les propriétés dégradées

- Scission technique des réseaux et résidentialisation des copropriétés La Morée et Savigny
- Action foncière sur 50 logements des copropriétés La Morée et Savigny



Repères

• Concédant

EPT Paris Terres d'Envol

• Nature de l'opération

Concession d'aménagement

• Durée de la concession

2012 - 2024

• Superficie

65 hectares

• Budget de l'opération

45 M€

• Intervenants

Conception des espaces publics secteur Mitry/Ambourget : Endroits en vert – Urbacité • Équipe travaux : Dubrac, Bentin et Quesnot Paysage



Focus développement durable

Un volet consacré à l'innovation durable et énergétique a été intégré dans l'aménagement des espaces paysagers. La concession a reçu une subvention dans le cadre de l'appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Région Île-de-France et a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie en 2024.